

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élisabeth DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Maire, Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale.

Date de la convocation : 14 mars 2024
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
 Présents et représentés : 27

Secrétaire : M. Karim CHALABI, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2024/031 - BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2023 - EXAMEN ET APPROBATION

Il est présenté les résultats de l'exercice 2023, détaillés comme suit :

TABLEAU DE PRE-CALCUL DES RESULTATS 2023	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats 2022		659 415,02 €			0,00 €	659 415,02 €
Affectation du résultat		390 612,58 €		552 442,00 €	0,00 €	943 054,58 €
Opérations de l'exercice	7 732 219,35 €	7 378 251,58 €	10 922 903,17 €	11 833 639,78 €	18 655 122,52 €	19 211 891,36 €
TOTAUX	7 732 219,35 €	8 428 279,18 €	10 922 903,17 €	12 386 081,78 €	18 655 122,52 €	20 814 360,96 €
Résultats de clôture 2023		696 059,83 €		1 463 178,61 €		2 159 238,44 €
Restes à réaliser	3 018 483,42 €	4 007 790,00 €			3 018 483,42 €	4 007 790,00 €
TOTAUX CUMULÉS	10 750 702,77 €	12 436 069,18 €	10 922 903,17 €	12 386 081,78 €	21 673 605,94 €	24 822 150,96 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 685 366,41 €		1 463 178,61 €		3 148 545,02 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget Principal, après s'être fait présenter le budget primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la décision faite du compte administratif ci-dessus.

.../...

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 074-217402809-20240321-CM24031-BF

S²LOW

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte Administratif 2023 du budget Principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VOTE** le compte Administratif 2023 du budget Principal.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 mars 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Karim CHALABI

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **29 MARS 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE .

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

